

# Les indispensables !

Le meilleur des infos de la CGT Enseignement privé à Paris

## Restons mobilisé-es !

Après le succès écrasant de la grève du jeudi 5 décembre – près de 75% de grévistes dans l'Éducation, 1,5 million de manifestants puis 1,8 million le 17 décembre – il faut absolument rester mobilisé-es dans ce bras de fer avec le gouvernement pour lui faire retirer ce projet de réforme injuste pour tous les salariés et particulièrement pour les enseignants.

Si les sénateurs et les policiers ont obtenu d'être exemptés de cette réforme si juste, selon le gouvernement, c'est bien que tout le monde y perdra !

Cette formidable convergence des luttes, coalition des combats, est le moment pour mettre en avant nos revendications spécifiques, notamment salariales.

Ce que nous obtiendrons en ce début d'année 2020, nous l'aurons jusqu'à la fin de nos carrières et même après !

Soyons tous en grève et dans la rue notamment en janvier 2020 pour signifier notre refus de cette réforme !



## SALAIRES - Lettre ouverte à Monsieur Blanquer

Monsieur le Ministre,

Il faut apprendre à compter et ne pas mentir par omission ! Vous déclarez que 4 milliards suffiraient à revaloriser les salaires des enseignant-es fonctionnaires.

Vous mentez en omettant de dire qu'il s'agirait de primes et non de salaires, que ces 4 milliards seraient étalés dans le temps. Heureusement, M. Darmanin, qui veille au grain, a vite précisé que ce serait 400 M € par an (pendant 10 ans ?). Alors là, on arrive à moins de 40€ brut par mois. De quoi augmenter significativement le montant d'une pension ! De qui se moque-t-on ?

Et quelle revalorisation pour les enseignant-es du Privé sous contrat **qui ne sont pas fonctionnaires** ?

Pour parfaire le tableau, vous rappelez que le Président de la République s'est engagé à garantir le même niveau de retraite que les autres fonctionnaires de catégorie A. Et là encore vous pêchez par omission. Le Président Macron a clairement conditionné toute revalorisation salariale des enseignant-es à une augmentation de notre temps de travail....sans parler de votre attachement aux salaires ou primes "au mérite", autant dire à la tête du client !

Auriez-vous perdu la mémoire ? Un petit rappel s'impose : les enseignant-es n'ont eu aucune RTT, contrairement à toutes les autres salarié-es, ce qui n'a empêché l'État de geler leur point d'indice depuis 10 ans, ou presque.

Vous savez aussi qu'ils sont payés deux fois moins que leurs homologues allemands par exemple, alors qu'on leur demande un niveau d'étude de bac +5, et la réussite au concours. Qui pourrait accepter un salaire si dérisoire dans le privé ?

Et vous voudriez que l'on se mette à vous croire ? NON, Monsieur le Ministre, trop de mensonges et surtout trop de mépris.

Monsieur Blanquer, retournez sur les bancs de l'école. Trop c'est trop et cette fois-ci, nous sommes résolu-es à nous faire entendre jusqu'à obtenir satisfaction.



## Souffrances au travail dans l'enseignement privé à Paris

Souffrances au travail, burn-out, addictions, suicides : leur nombre augmente. **Nous n'oublions pas Christine RENON et les 4 autres collègues** qui se sont suicidé-es en ce début d'année scolaire.

Si dans la majorité de nos établissements privés parisiens, il n'y a pas lieu de se plaindre outre mesure, la pression s'accroît, aussi, et on exige toujours plus de nous.

Parfois, les méthodes managériales vivent au cauchemar.

La palme du management le plus brutal, à Paris, revient à une école non confessionnelle.

Des séances de cours de 45 minutes annualisées. Mise en place de séances supplémentaires générant un rythme quotidien effréné sans réelles pauses.

Multiplication des maillons hiérarchiques et des interlocuteurs, ce qui nuit à la communication et génère des cloisonnements. Mais ce qui renforce le contrôle du personnel.

Des « visites de classes » imposées, récurrentes et effectuées par des enseignant-es/responsables coordinateurs. Elles sont obligatoires car inscrites dans le projet d'établissement.

Des adjonctions aux programmes imposées aux enseignant-es avec interdiction de consulter les inspecteurs pour validation de ces adaptations des programmes officiels.

**Cette organisation a pour corolaire la souffrance au travail de nombreux personnels et a déjà eu des conséquences dramatiques : la CGT Enseignement Privé a interpellé le rectorat.**



### Diplomé-es depuis moins de 20 ans ?

... Et vous avez égaré votre attestation de réussite ou votre diplôme ? En quelques minutes, [diplome.gouv.fr](http://diplome.gouv.fr) vous permet de télécharger une attestation de diplôme. Vous pourrez également permettre à d'autres personnes de vérifier l'authenticité de votre diplôme.

Accédez à la toute nouvelle plateforme d'attestation des diplômes du Ministère de l'Éducation nationale en vous rendant sur <https://diplome.gouv.fr>

ou en cliquant ici

[diplome.gouv.fr](http://diplome.gouv.fr)

Plus d'informations en vidéo :



### Changement de domiciliation bancaire... Ça ne va pas de soi pour le rectorat : Il faut anticiper !

Depuis début 2017, les banques doivent proposer aux clients qui le souhaitent un mandat de mobilité, qui les autorise à transférer automatiquement les virements et prélèvements de l'ancien compte vers le nouveau.

Le rectorat ne prenant pas toujours en compte les demandes des banques, il convient de conserver votre **précédent compte ouvert** au moins jusqu'à la constatation effective que votre rémunération est transférée sur le nouveau compte.

[Cliquez ici](#) pour obtenir le formulaire de changement de domiciliation bancaire de l'academie de Paris.

**TOUTE L'ÉQUIPE DE LA CGT  
ENSEIGNEMENT PRIVÉ DE  
PARIS VOUS SOUHAITE  
DE TRÈS BELLES ET  
REPOSANTES VACANCES.**



Pour contacter l'équipe de la CGT Enseignement privé de Paris :



06 33 26 18 83  
06 63 18 46 96



[academie.paris@cgt-ep.org](mailto:academie.paris@cgt-ep.org)

**Rejoignez-nous !**



Je souhaite être contacté-e par la cgt-ep Paris... envoyez-moi les documents d'adhésion et les informations sur la cotisation (1% du salaire net, dont les 2/3 sont remboursés par les impôts).

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse Mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

à retourner à l'adresse postale ci-contre ou par mail



**CGT Enseignement privé**

SNEIP CGT-EP  
263 rue de Paris – Case 544  
93515 Montreuil Cedex



Une seule adresse électronique  
[:academie.paris@cgt-ep.org](mailto:academie.paris@cgt-ep.org)